

## VET'EAU PECHE

Association vétérinaire nationale pour la protection des milieux aquatiques  
et la promotion d'une pêche sportive respectueuse des ressources naturelles



Mr Pierre MOREL A L'HUISSIER  
Député de Lozère

le 13 Mars 2013

Monsieur le député,

Avec l'ouverture de la pêche en rivières salmonicoles vient le temps des déversements, parfois massifs, de poissons d'élevage dans les milieux naturels.

Sur le site internet fédéral [www.lozerepeche.com](http://www.lozerepeche.com), nous pouvons lire : « *Les AAPPMA de Lozère ont préparé cette nouvelle ouverture bien souvent en réunissant les pêcheurs en assemblée générale mais aussi en effectuant des lâchers de poissons (truites fario) pour satisfaire tous les pêcheurs.* »

Nous avons connaissance, à titre d'exemple, du déversement de plusieurs centaines de kilogrammes de truites d'élevage par l'AAPPMA de Meyrueis dans les eaux de la Jonte de la Brèze.

Les gorges de la Jonte sont classées Natura 2000 et patrimoine mondial de l'Unesco. Son affluent la Brèze, est située pour partie dans le Parc Naturel des Cévennes et doit faire l'objet d'une gestion patrimoniale stricte.

On peut juger envisageable, quoique sujet à caution, ce type de déversement dans des milieux dégradés et inaptes à maintenir une population correcte de poissons pour « satisfaire les pêcheurs ». En revanche, la nocivité de telles actions sur des habitats préservés et riches d'un potentiel salmonicole élevé ne sont plus discutables : pollution des patrimoines génétiques sauvages, compétition alimentaire et territoriale au détriment des poissons natifs. Dans ces rivières de qualité, une gestion patrimoniale associée à des prélèvements raisonnés permet d'obtenir des populations qualitativement et quantitativement bien supérieures à tout autre mode de gestion.

Sur le site fédéral, encore, nous lisons : « *Sur la totalité des gorges, les qualités physico-chimiques des eaux limpides de la Jonte, avec une teneur importante en calcium notamment, sont très favorables au développement d'une micro-faune aquatique très importante. Le milieu est donc tout à fait propice au développement d'une truite fario d'une très belle morphologie, zébrée sur les flancs à l'instar des truites des grandes rivières calcaires. La Jonte est classée en première catégorie. La densité de truites auxquelles se mêlent vairons et goujons, est maximale et, en tout cas, d'un niveau rarement atteint en France !* »

Ce ne sont pas les amoureux des rivières Lozériennes, dont je suis, qui discuteront ce fait ! Alors, dans ce contexte affiché, à quoi riment ces apports exogènes de truites d'élevage ?

Il est triste de voir la Lozère ainsi souiller son patrimoine halieutique exceptionnel pour le plaisir de quelques pêcheurs avides d'emplir leurs besaces de poissons d'élevage.

Le temps est venu pour chacun des acteurs et responsables des milieux aquatiques de rompre avec ces gestions piscicoles d'un autre temps et de prendre conscience des opportunités proposées par une approche plus intelligente. Le changement passe par la meilleure préservation des milieux, la multiplication des zones sanctuaires et « sans-tuer », la limitation conséquente du nombre des captures.

La pêche sportive, notamment à la mouche, est un loisir en plein essor. Les passionnés représentent un potentiel de développement grandement mésestimé (hotellerie, restauration, économie de la pêche,...), générateur d'emplois, de ressources et de dynamisme.

L'occasion est belle d'allier de concert amélioration écologique des rivières et développement socio-économique

Espérant avoir retenu votre attention et souhaitant pouvoir vous lire en retour, je vous adresse, monsieur le député, mes plus sincères salutations.

Dr LAIZEAU Yann  
Président Vet'Eau Pêche  
yann.laizeau@free.fr

Destinataires:

Mr Pierre MOREL A l'HUISSIER, Député de Lozère

Mr Philippe VIGNES, Préfet de Lozère

Mme Christine BONNARD, Sous-Préfète de Lozère à Florac

Mr Alain BERTRAND, Président de la fédération de pêche de Lozère

Mr Denis BERTRAND, Maire de Meyrueis

Comité Départemental du Tourisme de Lozère



VET'EAU PECHE, 24 Rue Piedgrouille, 45100 ORLEANS

<http://veteaupeche.jimdo.com/>